



Pour des emplois statutaires à la DGFIP !

La CGT revendique depuis des années le recrutement de collègues fonctionnaires afin de pallier aux postes vacants en continuelle augmentation au sein de nos établissements.

L'orientation actuelle de notre direction, notre ministère, notre gouvernement est toute autre.

Le besoin de travailleurs qualifiés au sein des services informatiques de la DGFIP est croissant, le recrutement de fonctionnaires est décroissant. Cherchez l'erreur...

La DGFIP a trouvé la solution : le développement du recrutement de contractuels. Sur <https://www.economie.gouv.fr/recrutement/finances-publiques-la-dgfip-recrute>, le ministère incite à nous rejoindre (620 postes repartis sur l'ensemble de la France)

[Une note du 18 juin 2021](#) précise pour cette année les modalités de recrutement d'agents contractuels, mais hors sphère informatique !

A quelle sauce seront cuisinés ces futurs collègues à statut contractuel ?

D'après les nombreuses offres sur <https://place-emploi-public.gouv.fr> concernant la DISI Centre Ouest, nous avons un aperçu des salaires : cadre C 19331€, cadre B 24729€, cadre A 30915 €. C'est évidemment du BRUT !

Notons également une dérive du niveau de qualification exigé pour les cadres, notamment pour les cadre C, le niveau baccalauréat est nécessaire afin de postuler.

D'après les informations que nous avons collectées, la DISI C-O a plus de 70 postes vacants et recrute actuellement 23 contractuels (en date du 06/08/2021 : 3 C, 12 B, 8 A). Ce recrutement concerne tous les domaines en charge à la DISI : ressources humaines, assistance, exploitation, développement, encadrement :

DISI	1 cadre C		
ESI Rennes		5 cadres B	2 cadres A
ESI Tours			1 cadre A
ESI Nantes	1 cadre C	5 cadres B	4 cadres A
ESI Orléans		2 cadres B	1 cadre A
ESI Angers	1 cadre C		

Cela représente presque 5 % des emplois effectifs total de la DISI recruté en un an, sans compter nos collègues contractuels déjà présents.

Le recrutement est en cours de réalisation au sein des ESI. Des entretiens d'embauche ont eu lieu courant du mois de septembre. Les postes ne seront certainement pas occupés avant Octobre, Novembre voire Décembre, même si les annonces sont des plus « alléchantes » :

- moins de 1300 € net/mois avant impôt pour un Assistant Utilisateur
- moins de 1700 € net/mois avant impôt pour un Administrateur Système et Réseaux
- moins de 2100 € net/mois avant impôt pour un Responsable/manager d'un SIL

Quels salariés accepteront de travailler pour de telles cacahuètes ? La conclusion ne risque-t-elle pas d'être la privatisation de missions entières ?

Les fonctionnaires ont un statut qui procure des avantages, mais aussi des contraintes. Notamment la nomination sur l'ensemble du territoire national en primo-affectation, et l'attente (parfois longue) pour retourner dans sa région d'origine. Ce statut est lié aux impératifs du service public qui est de répondre à la mission d'intérêt général et à l'application des droits pour tous les individus sur l'ensemble du territoire français. Les fonctionnaires sont titulaires de leur grade qui est différent de l'emploi occupé. Grâce à leur statut, les fonctionnaires détiennent une plus grande autonomie et une indépendance dans leur travail vis-à-vis des influences politiques.

Quelles que soient les compétences des contractuels qui seront recrutés, ils n'auront pas les mêmes obligations de neutralité ni les mêmes protections. Il s'agira de personnes jetables et corvéables à merci.

On assiste également au développement du nombre d'apprentis accueillis au sein de nos services, auxquels on affecte des tâches qui bien que correspondant souvent à leur cursus scolaires, sont surtout destinées à pallier tant bien que mal les manques de personnels.

Le manque de postes statutaire pose également des difficultés aux collègues en sortie d'école, puisque certains postes vacants ne leur sont pas ouverts ce qui conduit au recours à des contractuels.

Cette orientation prise par nos dirigeants ne peut que nous rappeler le triste sort des agents de France Telecom, de La Poste.

Comment pourrons nous conserver notre statut, revendiquer des améliorations de conditions de travail, de vie et de salaires, alors que notre direction promeut la précarité, la reconnaissance salariale à la baisse...

La CGT s'emploie à défendre tous et toutes les contractuelles pour leur intégration dans la Fonction Publique. Elle mène le combat contre toutes les formes de discriminations.. Elle considère que l'indépendance et la neutralité de la Fonction Publique sont indissociables du statut. Elle exige donc une campagne de recrutement de fonctionnaires statutaires à hauteur des besoins.